

le

N° 203 | FÉVRIER 2015

# Pennois

WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG | WWW.FACEBOOK.COM/LESPENNES | WWW.TWITTER.COM/PENNES\_MIRABEAU



TRANSPORTS

En route  
vers les  
nouveauautés





## VIE LOCALE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES :  
C'EST BIENTÔT L'HEURE



14  
15  
PORTRAIT  
CATHERINE, DIDIER  
ET ERIC NAJARIAN



16  
17  
ÉDUCATION  
ERE A HUMANUM EST

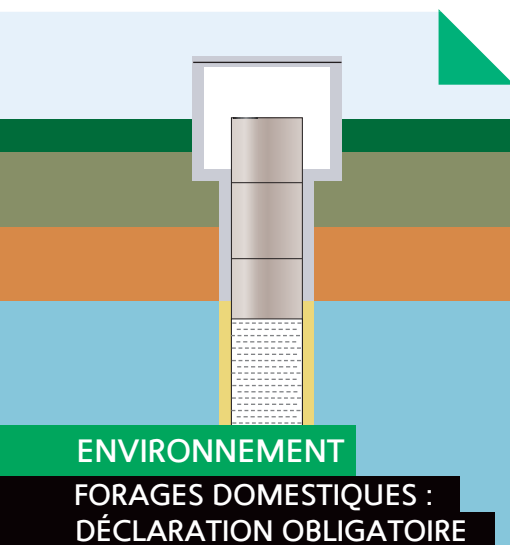


## DOSSIER

TRANSPORTS : EN ROUTE VERS LES NOUVEAUTÉS

## SOMMAIRE

- Santé | Édito | page 3
- Ça s'est passé... | pages 4/5
- Vie locale | pages 6/7
- Dans ma ville | pages 8/9
- Dossier | pages 10/13
- Portrait | pages 14/15
- Éducation | pages 16/17
- Environnement | page 18
- Sortir | pages 19/21
- Opinions | page 22
- Pratique | page 23



## ENVIRONNEMENT

FORAGES DOMESTIQUES :  
DÉCLARATION OBLIGATOIRE



19  
SORTIR  
1915, L'ABÎME

## «Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.  
 Direction de la publication Michel Amiel.  
 Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter.  
 Photos Fabien Mignot, Noémi Blanc (stagiaire).  
 Maquette et mise en page Flavie de Saporta.  
 Suivi distribution Service communication.  
 Contact rédaction communication@vlpm.com  
 Impression Pure Impression, ZAC Fréjorgues ouest,  
 34135 Mauguio cedex. Tél. 04 67 15 66 00.  
 Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux  
 entreprises de la commune.  
 Dépôt légal mai 2005.



Médecins de garde			Pharmacies de garde 8h-20h	
<p><b>LES 7/8 FÉVRIER</b> Docteur Odoux 04 42 02 73 96</p> <p><b>LES 14/15 FÉVRIER</b> Docteur Garofalo 04 42 02 55 48</p> <p><b>LES 21/22 FÉVRIER</b> Docteur Balzano 04 42 02 96 39</p>	<p><b>LES 28 FÉVRIER ET 1<sup>ER</sup> MARS</b> Docteur Amadei 04 91 46 38 30</p> <p><b>LES 7/8 MARS</b> Docteur Bressieux 04 42 02 60 42</p> <p><b>LES 14/15 MARS</b> Docteur Gallissian 04 91 96 01 35</p>	<p><b>LES 21/22 MARS</b> Docteur Lubin 04 42 10 48 98</p> <p><b>LES 28/29 MARS</b> Docteur Soliva 04 91 96 13 00</p>	<p><b>LE 8 FÉVRIER</b> Pharmacie Laugier Arcades des abbayes Centre Commercial ville nouvelle 13127 Vitrolles 04 42 89 66 37</p> <p><b>LE 15 FÉVRIER</b> Pharmacie des Pins Quartier les Pins   CC - Bât. A 13127 Vitrolles 04 42 89 19 19</p> <p><b>LE 22 FÉVRIER</b> Pharmacie Caillol Impasse Templiers 13180 Gignac-la-Nerthe 04 42 30 44 92</p> <p><b>LE 1<sup>ER</sup> MARS</b> Pharmacie Hôtel de Ville Place de Provence Centre urbain 13127 Vitrolles 04 42 89 52 28</p>	<p><b>LE 8 MARS</b> Pharmacie du Parc Camoin Av du Docteur Schweitzer 13700 Marignane 04 42 09 72 84</p> <p><b>LE 15 MARS</b> Pharmacie du 8 mai Avenue du 8 mai 1945 13700 Marignane 04 42 09 68 74</p> <p><b>LE 22 MARS</b> Pharmacie de la Signore Rue Michel Jazy Centre commercial Concorde Plage 13700 Marignane 04 42 88 29 60</p> <p><b>LE 29 MARS</b> Pharmacie des Écoles 15 rue Barrelet 13700 Marignane 04 42 09 99 80</p>
Urgences	Ambulances	Don du sang 15h-19h30	Tous les dimanches 9h-13h	Les gardes de nuit
<p><b>POLICE MUNICIPALE</b> Tél. 04 42 10 60 13</p> <p><b>POLICE NATIONALE</b> Tél. 04 84 35 39 20</p> <p><b>COMMISSARIAT DE VITROLLES</b> Tél. 04 42 10 88 20</p> <p><b>POMPIERS</b> Tél. 04 42 15 53 85</p>	<p><b>ARC-EN-CIEL AMBULANCES</b> Tél. 04 42 02 82 78</p> <p><b>AMBULANCES HORIZON</b> Tél. 04 91 09 97 29</p> <p><b>AMBULANCES VITROLLES</b> Tél. 04 42 78 78 48</p>	<p><b>MARDI 17 FÉVRIER</b> Espace Tino Rossi, Les Pennes</p> <p><b>MARDI 17 MARS</b> Hôtel de ville, Les Cadeneaux</p>	<p>Pharmacie de Plan-de-Campagne, Centre commercial Barnéoud 13170 Les Pennes-Mirabeau 04 42 02 64 16</p>	<p>Contactez le commissariat de Vitrolles au 04 42 10 88 20 ou le «RésoGardes» au 32 37 (24h/24)</p>



## Les transports : un combat prioritaire

Le Pennois de ce mois-ci traite de l'amélioration de la desserte en transports en commun de notre ville. De nouvelles lignes, des fréquences plus importantes, enfin de ce côté-ci les choses bougent. Seul bémol, une légère hausse des tarifs mais il est vrai que ceux-ci n'avaient pas augmenté depuis de longues années. Cependant, je tiens à préciser que pour bon nombre de Pennois, et notamment ceux de plus de 65 ans et ceux avec un revenu fiscal de référence inférieur à un barème établi chaque année, les transports

en commun peuvent être gratuits. Ces tarifs sociaux sont inédits dans l'ensemble du Pays d'Aix, tout comme le fait que les personnes handicapées - outre le fait qu'elles bénéficient de la gratuité - peuvent également trouver des arrêts accessibles partout aux Pennes-Mirabeau. Nous sommes les seuls à proposer cela. Une fois encore, notre commune se distingue par les services différents qu'elle apporte à sa population. À l'extérieur, nous nous battons pour que les autorités organisatrices des transports améliorent

nos dessertes, nos fréquences, le confort des véhicules. Nous nous battons également pour la construction d'une gare à Plan-de-Campagne qui devrait permettre de désenclaver complètement cette zone et notre ville. Ce combat est sur la bonne voie. À l'intérieur, nous proposons des tarifs sociaux attractifs pour ces transports. Oui, pour nous les transports en commun sont une priorité. Oui, nous croyons que le tout voiture n'est plus la solution. Et oui, nous le traduisons en actes.

Michel Amiel  
Sénateur-Maire des Pennes-Mirabeau

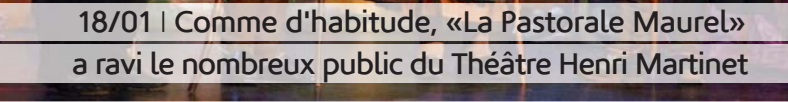




11/01 | De toutes origines, de toutes générations, les Pennois ont été des centaines à se réunir devant le parvis de l'hôtel de ville lors d'un rassemblement émouvant



18/01 | Comme d'habitude, «La Pastorale Maurel» a ravi le nombreux public du Théâtre Henri Martinet



13/01 | Quelques jours après l'attentat et la prise d'otages, la cérémonie des vœux était très républicaine



24/01 | Nouveau gros succès pour le Magico-repas organisé par les Magiciens pennois au Chalet Frédéric Mistral



10/01 | Repas et danses traditionnels à l'Espace Tino Rossi à l'occasion du Noël arménien



24/01 | Belle ambiance au Jas Rod pour le Tribute U2 proposé par le groupe Elevation



24/01 | Ali Bougheraba a fait voyager avec délice le public du Théâtre Martinet dans son *Odysée de la moustache*



21/01 | 70 membres du personnel des crèches de la commune ont participé à des ateliers artistiques lors du séminaire «Art, créativité et toute-petite enfance» organisé le 21 janvier au chalet Frédéric Mistral.







## VIE LOCALE

### Priorité aux plantes

Dans sa nouvelle activité, Caroline Le Bailly doit beaucoup à ses enfants. Car c'est en découvrant et en utilisant des huiles essentielles pour son fils qu'elle arrive enfin à le soulager d'otites à répétition. Au point de s'intéresser de très près à la phytothérapie et l'aromathérapie, de suivre une formation de deux ans et d'ouvrir sa propre boutique il y a quelques semaines : Aurine Essences... Aurine étant le prénom de sa fille. «*Les plantes ont de réelles vertus au quotidien que j'ai envie de faire découvrir*», dit-elle. D'ailleurs, outre les huiles essentielles, produits cosmétiques et autres élixirs floraux à la vente dans sa boutique, cette Pennoise propose des conseils personnalisés sur rendez-vous ou à domicile.

Aurine Essences, Mirabeau Plantes,  
1858 route de Martigues,  
tél. 07 83 11 63 32



### Agence immobilière

Agents immobiliers et Pennois, Cédric Chiappero et Yves Persini ne pouvaient rêver mieux. La nouvelle agence Projet Immobilier, dont le premier est le responsable et le second agent commercial, a ouvert ses portes dans leur commune, aux Cadeneaux. «*Nous avons évidemment l'avantage de bien connaître le secteur des Pennes, même si nous proposons également des biens sur Gignac-la-Nerthe et Septèmes-les-Vallons*», indiquent-ils. Cédric Chiappero et Yves Persini sont accompagnés d'un autre agent commercial, Mathieu Campana. Tous les trois se consacrent uniquement à la transaction immobilière, ils n'effectuent pas de gestion locative.

Projet Immobilier,  
Le Clos Idéal,  
99 bis vieille route de La Gavotte,  
tél. 04 91 51 66 71,  
www.projet-immo.com

## PRATIQUE

# Un architecte à votre écoute !



Eric Dussol est le nouvel animateur des permanences bimensuelles, gratuites, du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement).

Pour un particulier, se lancer dans un projet de construction, d'extension ou de rénovation d'un bien immobilier nécessite de se conformer à certaines règles. Ainsi, se faire conseiller à différents stades d'un projet ne s'avère jamais inutile.

Successeur d'Henri Nahabedian, Eric Dussol propose ce service aux habitants de la commune lors des permanences du CAUE. Architecte DPLG libéral et enseignant à l'école d'architecture de Marseille, il met son expérience à disposition, qu'il s'agisse de préparer un permis de construire, d'implanter une construction, de rénover (chauffage, toiture, ravalement...), de modifier un bâtiment (restauration, isolation, création

d'extension...) ou d'utiliser une énergie renouvelable. «*La consultation idéale a lieu en amont de toute opération mais rien empêche une sollicitation en cours de projet*», précise-t-il.

Eric Dussol est donc là pour conseiller, orienter dans le but d'éviter des erreurs techniques, mais en aucun cas contraindre ; l'aspect purement réglementaire restant de la compétence de la mairie.

Les deuxième et quatrième vendredis  
de chaque mois, de 9h à 12h  
Service Urbanisme,  
rue Jean Aicard  
Tél. 09 69 36 24 12

# Un conciliateur de justice à votre service !

«*L*a conciliation est une bonne solution qui évite des dépenses et participe au désengorgement des tribunaux», aimait dire Maurice Maury qui, atteint par la limite d'âge, vient de laisser à Jean-Paul Lancar son siège de conciliateur de justice aux Pennes.

Celui-ci, ancien directeur administratif et financier d'une très grande entreprise est «*passionné de droit commercial, social, pénal et apprécie le contact humain*». Idéal pour cette fonction de conciliateur dont le but est de trouver une solution amiable entre deux parties qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut intervenir pour des conflits d'ordres civil et commercial ; les principaux étant les problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), litiges de consommation, avec les assurances, impayés, malfaçons de travaux. Il ne peut pas être sollicité en matière de divorce ou de séparation de corps et dans les affaires d'état civil.

En cas d'accord, le conciliateur de justice peut établir un constat signé par les parties dans lequel elles s'engagent l'une envers l'autre.



Les premier et dernier mercredis  
de chaque mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous  
Mairie annexe de La Gavotte,  
place Victor Isnard  
Tél. 04 91 67 17 88

## ÉDUCATION

## Inscriptions scolaires 2015-2016, c'est bientôt l'heure !

Le temps est arrivé de s'occuper des inscriptions pour l'année scolaire 2015-2016. Elles débutent le 9 mars.

Si votre enfant entre en classe maternelle ou en cours préparatoire en septembre prochain ou si vous venez d'emménager aux Pennes-Mirabeau, pensez à effectuer la pré-inscription scolaire entre le 9 mars et le 24 avril. Pour cela, il vous suffit de retirer un dossier à l'Espace familles (hôtel de ville) ou de le télécharger sur le site de la ville ([www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)). Dans ce dossier, vous pourrez également effectuer les inscriptions multi-activités (restaurant scolaire, accueil périscolaire, NAP). Il vous faudra ensuite le rapporter à l'Espace familles, muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du livret de famille et d'un avis d'imposition.

Pré-inscription ne voulant pas dire inscription, vous recevrez à compter de la mi-mai votre dossier validé afin d'effectuer l'admission définitive auprès de l'établissement où votre enfant aura été affecté. Pour toutes les autres familles, les inscriptions multi-activités 2015-2016 se feront du 1<sup>er</sup> juin au 3 juillet. Toujours auprès de l'Espace familles.

## RAPPEL

La date limite pour les inscriptions et modifications de prévisions en ALSH pour les vacances d'été 2015 est fixée au 5 juin.

## RENSEIGNEMENTS

## ESPACE FAMILLES

Hôtel de ville,  
223 av. François Mitterrand,  
tél. 09 69 36 24 12.

Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h.



## SOUTIEN

## Prix des projets associatifs, 5<sup>ème</sup> édition

Le Prix des projets associatifs organisé par Coca-Cola Entreprise fait son retour. Les inscriptions ont commencé.

«Coca-Cola Entreprise, c'est le soutien à des événements de notoriété mondiale, mais aussi à des initiatives locales». Difficile de contredire Sevan Artinian, directeur de l'usine des Pennes-Mirabeau, puisque pour la cinquième année consécutive Coca-Cola Entreprise organise, en collaboration avec la Ville, le Prix des projets associatifs. Les associations pennoises souhaitant y concourir ont jusqu'au 30 mai 2015 pour

envoyer leurs projets et briguer ainsi une somme de 3 000 euros destinée à permettre la réalisation, de tout ou partie, de ceux-ci. Elles doivent adresser leurs dossiers en mairie après les avoir téléchargés sur le site de la ville ([www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)).

Les projets doivent s'inscrire dans l'un des quatre thèmes suivants : social ou humanitaire, sports, musiques et cultures, environnement. Ils doivent être ouverts au plus grand nombre, favoriser

l'apprentissage, la découverte, les échanges, être innovants et, enfin, économes pour l'environnement. Un jury composé de membres du personnel de l'usine des Pennes, de salariés de Coca-Cola Entreprise et de représentants de la vie publique locale désignera les gagnants. Alors qui pour succéder à l'Association culturelle arménienne, à l'ESPM basket-ball, au Tambourin club, aux Magiciens pennois ? Réponse dans quelques mois.





## DÉBROUSSAILLEMENT

Toute commune a des obligations légales à respecter en matière de débroussaillage. Aux Pennes, en particulier durant la période hivernale, ce sont environ 15 hectares qui sont entretenus comme par exemple sur cette photo prise au Poney club municipal.

Les interventions sont effectuées soit en régie, soit en faisant appel à des entreprises spécialisées, mais également via des chantiers d'insertion en partenariat avec la CPA.

Vers  
AÉROPORT  
MARSEILLE PROVENCE  
SALON  
AVIGNON

Vers  
VITROLLES

Le Repos

Les Pennes  
Mirabeau

## ESPACE TINO ROSSI

Afin de permettre aux pilotes de BMX et aux joueurs de tambourin de s'entraîner, de nouveaux éclairages ont été installés. Cependant, certains riverains se sont dits gênés par ceux-ci. Des plaintes qui ont été entendues puisqu'une coupure automatique des lumières a été mise en place (20h30 pour le terrain de BMX et 22h pour celui du tambourin). Par ailleurs, il est envisagé d'ici quelques mois de réduire la puissance de ces éclairages.

MARTIGUES

## LES AMANDIERS

Les travaux de réhabilitation et de mise aux normes du restaurant scolaire des Amandiers avancent, jour après jour. À la rentrée de septembre prochain, les enfants de cette école seront ravis de déjeuner dans des locaux complètement rénovés.





CONTACT

SERVICES TECHNIQUES  
de la Ville  
des Pennes-Mirabeau :  
04 91 67 17 71

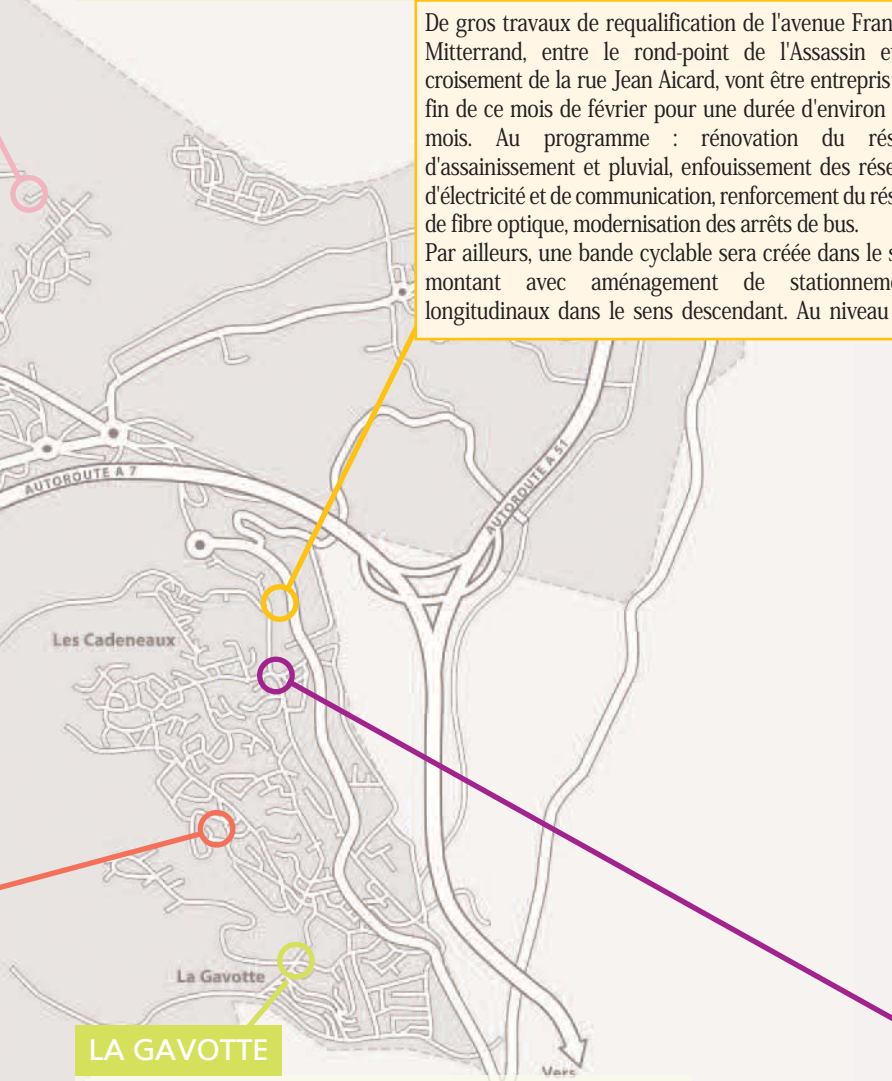


AV. F. MITTERRAND

De gros travaux de requalification de l'avenue François Mitterrand, entre le rond-point de l'Assassin et le croisement de la rue Jean Aicard, vont être entrepris à la fin de ce mois de février pour une durée d'environ huit mois. Au programme : rénovation du réseau d'assainissement et pluvial, enfouissement des réseaux d'électricité et de communication, renforcement du réseau de fibre optique, modernisation des arrêts de bus. Par ailleurs, une bande cyclable sera créée dans le sens montant avec aménagement de stationnements longitudinaux dans le sens descendant. Au niveau des

Roches Blanches, un parking sera réalisé pour les véhicules des personnes souhaitant emprunter le bus, se rendre dans les commerces avoisinants ou déposer des déchets dans les trois colonnes enterrées de tri sélectif qui vont être mises en place.

Enfin, les trottoirs et les enrobés seront refaits. À ce sujet, les riverains souhaitant un raccordement doivent se signaler au plus vite auprès des Services techniques. En effet, après la réalisation des nouveaux enrobés, aucune autorisation ne pourra être accordée pendant quatre ans.



LA GAVOTTE

La rénovation de l'éclairage public des Pennes-Mirabeau continue. Cette fois, c'est du côté du chemin du Val Sec et du Parc Saint-Georges que de gros travaux ont été entrepris.



LES CADENEAUX

Les marches menant de la rue Sainte-Dominique au Foyer des seniors des Cadeneaux ont été refaites.







Bus de l'Etang

CPA

Cartreize

**Légende**

- Zone urbanisée
- Zone d'activités
- Zone Commerciale
- Lycée et collège
- Hôpital et clinique
- Mairie
- Centre commercial
- Équipement sportif
- Piscine
- Autre équipement
- Limite de commune
- Point de vente BUS
- Pôle d'Échanges
- Halte ou gare Routière
- Terminus Bus
- Arrêt dans un seul sens
- Arrêt dans les deux sens

**LES TRANSPORTS AUX PENNES-MIRABEAU**

- Lignes Bus de l'Etang B**
- 01** LES PENNES MIRABEAU Général Leclerc Collège Monod MARSILLE Saint-Antoine
  - 02** LES PENNES MIRABEAU Jas de Rhodes Collège Monod LES PENNES MIRABEAU Tante Rose
  - 04** VITROLLES Espace LES PENNES Av. du Gal Leclerc PLAN DE CAMPAGNE
  - D** MARGNANE Parc Camoin LES PENNES-MIRABEAU PLAN-DE-CAMPAGNE Halte Routière Général Leclerc Barnéoud

**Transport à la demande**

- ICIBUS E** LES PENNES-MIRABEAU
  - ICIBUS F** PLAN-DE-CAMPAGNE
- Renseignements et réservations au : **0 800 556 556**  
 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
 Fonctionne de lundi au samedi de 7h 00 à 19h 00
- Ligne Cartreize**

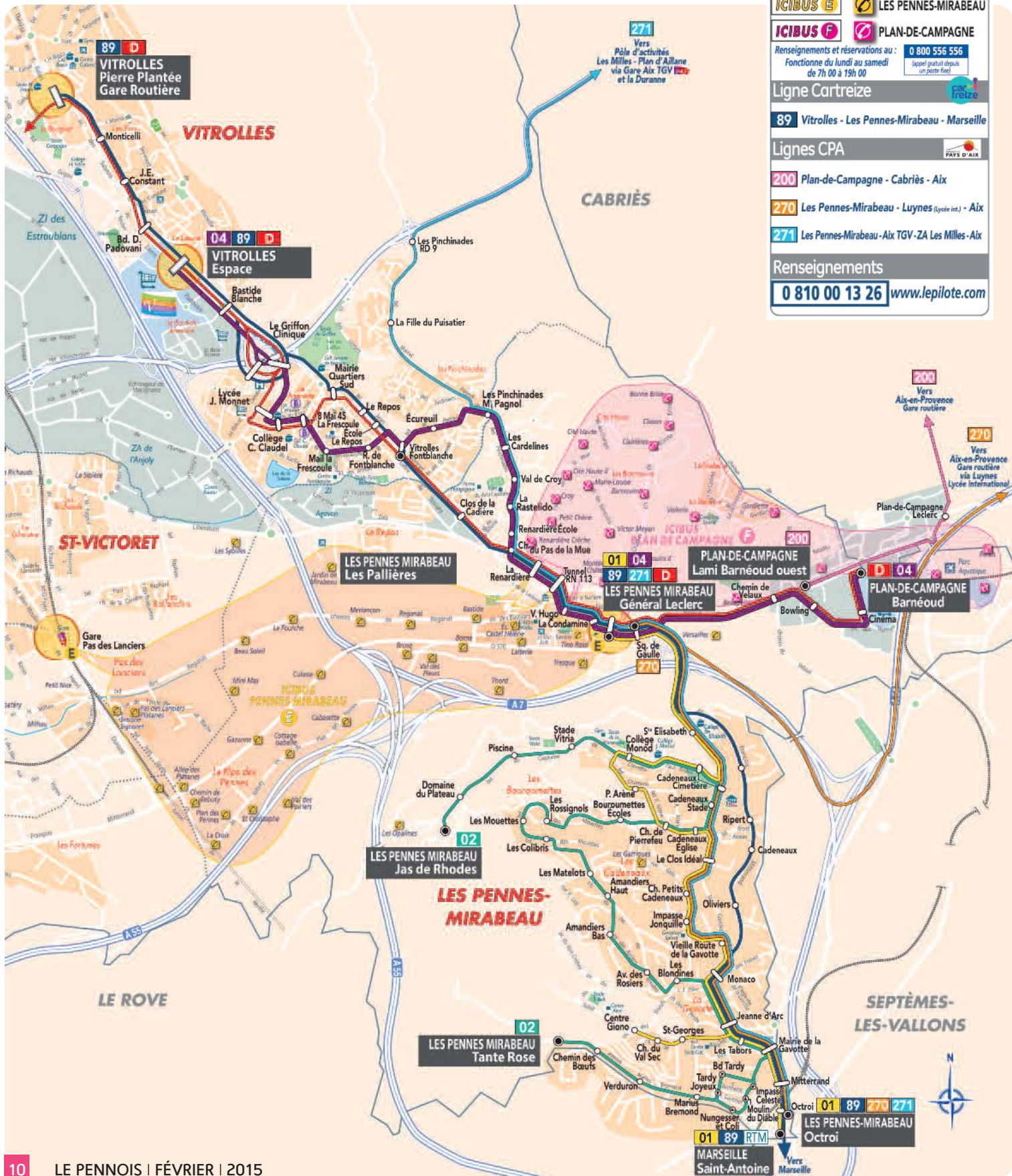
**89** Vitrolles - Les Pennes-Mirabeau - Marseille

**Lignes CPA**

- 200** Plan-de-Campagne - Cabriès - Aix
- 270** Les Pennes-Mirabeau - Luynes (lycée int.) - Aix
- 271** Les Pennes-Mirabeau - Aix TGV - ZA Les Milles - Aix

**Renseignements**

**0 810 00 13 26** [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)





TRANSPORTS COLLECTIFS

# En route vers les nouveautés

En matière de transports en commun, les Pennois en veulent toujours plus. Et ils ont raison. Ils devraient donc être satisfaits par les nouveautés qui les attendent à compter du 1<sup>er</sup> mars.

En effet, les deux réseaux principaux qui desservent la commune – la CPA et le SMITEEB – ont décidé d'harmoniser et de combiner leur tarification ; désormais, les abonnés plein tarif pourront passer d'un réseau à l'autre avec le même titre de transport. De plus, au rayon de ces nouveautés, une ligne a été créée, d'autres doublées en termes de fréquences et enfin les travaux du BHNS (Bus à haut niveau de service) vont débiter.

Autant de bonnes nouvelles qui ne sont qu'une étape supplémentaire vers une offre de transports collectifs plus élargie.

« Nous nous battons au quotidien afin que les choses avancent dans le domaine des transports collectifs et là on peut dire que ça bouge ! ». La satisfaction de Gérard Patot, conseiller municipal délégué aux Transports, est évidente. Car si l'offre en matière de bus s'étoffe régulièrement (nouveaux arrêts, Icbus...), un vrai coup d'accélérateur sera mis à partir du 1<sup>er</sup> mars.

Première et principale nouveauté : l'harmonisation de la tarification entre les bus de la CPA et ceux du SMITEEB (Syndicat mixte des transports de l'est de l'étang de Berre), appelés « Les Bus de l'Etang ». Une harmonisation synonyme de simplification

puisqu'à compter de ce fameux 1<sup>er</sup> mars, on pourra passer d'un réseau à l'autre avec le même abonnement. Un vrai progrès... même si cette nouvelle possibilité ne s'applique qu'aux abonnés mensuels, annuels, plein tarif, ce qui signifie que les abonnés étudiants et scolaires, seniors, demandeurs d'emploi ne sont pas concernés. « Pas encore », rétorque immédiatement Rémy Lazzeri, directeur technique au SMITEEB, car des soucis administratifs nous ont empêchés de proposer, dès à présent, une offre globale. Mais, il s'agit bien d'une première étape vers une totale convergence tarifaire.

Cette bénéfique évolution rime, cependant, avec augmentation... des tarifs. Inévitable

apparemment en raison de l'effet TVA, mais aussi de leur non augmentation depuis de longues années. Résultat : le billet unitaire passe à 1,10 euro, la carte mensuelle à 27 euros et l'annuelle à 270 euros.

## Nouvelle ligne, nouveau bus

De plus, en ce mois de mars, vous allez pouvoir découvrir aussi la nouvelle ligne proposée par la CPA : la 271. Cadencée entre 5h10 et 9h30 puis entre 17h et 19h20, elle conduira les usagers des Pennes-Mirabeau (à partir de l'Octroi) au Plan d'Aillane (pôle multimodal situé aux Milles) en passant notamment par la

### NOUVEAUX TARIFS

- **BILLET UNITAIRE** : 1,10 euros. Valable sur le réseau concerné. Correspondance gratuite dans l'heure sans retour sur la même ligne. Vente à bord uniquement.
- **PASS MENSUEL** : 27 euros. Valable du 1<sup>er</sup> au dernier jour du mois sur les réseaux Bus de l'Etang, CPA et Aix en Bus sans supplément de prix.
- **PASS ANNUEL** : 270 euros. Valable 1 an à partir de la 1<sup>ère</sup> validation sur les réseaux Bus de l'Etang, CPA et Aix en Bus sans supplément de prix.

👉 Nombre de Pennois peuvent bénéficier de la gratuité. Déjà, les seniors de + de 65 ans, tout comme les anciens combattants, ne paient pas le bus. Par ailleurs, les 16/25 ans en recherche d'emploi active peuvent, suivant leur situation familiale et leurs revenus, profiter aussi de cet avantage. Enfin, pour les transports urbains, suivant le revenu fiscal et la composition familiale, certains Pennois peuvent également bénéficier de la gratuité. Pour toute information, il est indispensable de se rapprocher du CCAS des Pennes (04 42 10 11 43) ou du CCAS de La Gavotte (04 91 09 77 04).

### LES POINTS BUS

INFORMATION ET VENTE DE PASS SUR LES PENNES MIRABEAU

- **TABAC LA CIVETTE 113** : 132, Avenue François Mitterrand
- **TABAC PRESSE SOVERO** : Centre commercial La Renardière
- **PRESSE** : Galerie Géant Casino
- **TABAC BARNEOUD** : Centre commercial Plan-de-Campagne
- **KIOSQUE AVANT CAP** : Centre commercial Plan-de-Campagne





## D'une ligne à l'autre

Outre les 200, 270 et 271 du réseau CPA, trois lignes régulières gérées par le SMITEEB desservent les Pennes-Mirabeau. La 01 relie le village à Saint-Antoine en passant par les Cadeneaux et la Gavotte. Son itinéraire a été adapté dans le secteur de la Gavotte avec un passage systématique par le Saint-Georges et la desserte du centre Giono.

Reliant Tante Rose au Jas de Rhodes en passant par Verduron, La Gavotte, la ligne 02 fait également une halte au collège Monod et à la nouvelle piscine.

Quant à la ligne 04, elle permet d'aller d'une zone commerciale à une autre, en l'occurrence de Vitrolles à Plan-de-Campagne. Elle est complétée, le dimanche, par la ligne D. De 9h à 20h, celle-ci offre toutes les heures une liaison vers Plan-de-Campagne à partir des arrêts Général Leclerc et square Général de Gaulle.

Il y a enfin la ligne 89 du réseau Carreize qui au départ de 17 arrêts aux Pennes permet de rejoindre Marseille (gare routière Saint-Charles) ou Vitrolles. À noter la création récente d'un nouvel arrêt au niveau de l'hôtel de ville.

Cette ligne 89 est accessible, sans surcoût, avec un titre du réseau des Bus de l'Etang, entre les Pennes et Vitrolles.

Gare TGV, La Duranne et le Pôle d'activités des Milles. Au total, huit trajets aller-retour, du lundi au vendredi. *« Cette nouvelle ligne répond à une véritable demande des salariés : un vrai gain de temps chaque matin et chaque soir. »*, précisent les techniciens de la CPA.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, les deux lignes CPA existantes vont voir leurs fréquences doubler à partir du 2 mars : la 200 qui relie Les Pennes (à partir de Barnéoud ouest) à Aix-centre et la 270 entre Les Pennes (Octroi) et Aix-centre. Pour cette dernière, on passera ainsi à 22 trajets avec un meilleur service notamment pour les jeunes fréquentant le Lycée international de Luynes : un arrêt y sera assuré avant 8h et 9h puis il y aura un bus quasiment toutes les heures à partir de midi. Toutes ces nouveautés, qui ont pour objectif d'améliorer le présent des utilisateurs, sont selon les représentants de la

CPA et du SMITEEB les prémices d'un futur qui semble donc prometteur pour les transports collectifs. Symbole : le BHNS. Un sigle qui signifie « Bus à haut niveau de service ». On en parlait depuis quelques mois, mais là aussi tout devient concret puisque la première phase de travaux débute. Fonctionnant de 5h30 à 22h, ce bus d'un nouveau genre lancé par le SMITEEB offrira un transport collectif plus rapide, avec une fréquence de 7 minutes entre les « terminus partiels » (Fontblanche à Vitrolles et Parc Camoin à Marignane) et de 14 minutes entre le square de Gaulle aux Pennes-Mirabeau et le Collège Brassens/Lycée Genevoix à Marignane. Une bonne nouvelle pouvant en cacher une autre : le projet d'extension jusqu'à la zone des Florides (Marignane) d'un côté, et Plan-de-Campagne de l'autre, est en bonne voie, puisqu'il sera subventionné dans le cadre du 3<sup>e</sup> Appel à projet transport lancé par l'Etat.



## Icibus : à votre service !

Le Transport à la demande « Icibus » permet de se déplacer, en minibus, entre les arrêts spécifiques du secteur concerné ou de rejoindre les lignes régulières du réseau des Bus de l'Etang : Général Leclerc ou Gare Pas des Lanciers pour l'Icibus E et Général Leclerc ou Plan-de-Campagne pour le F. De 7h à 19h du lundi au samedi, ce service fonctionne sur réservation. Il suffit de téléphoner une heure avant l'horaire souhaité pour un déplacement ponctuel (aller et/ou retour) ; pour un déplacement régulier, il faut appeler 24h avant le premier trajet et réserver pour une période maximale d'une semaine. Selon les disponibilités d'Icibus, un horaire est alors proposé. Les voyageurs ne peuvent monter

ou descendre du minibus qu'aux arrêts matérialisés (abribus, poteau d'arrêt ou marquage au sol). Ce transport à la demande ne peut pas être réservé si le trajet est possible avec une ou plusieurs lignes du réseau.

Ces minibus sont accessibles aux PMR (Personnes à mobilité réduite). Dans notre commune, après inscription auprès du CCAS, les Pennois titulaires d'une carte d'invalidité supérieure ou égale à 80% peuvent réserver leur Icibus depuis n'importe quel arrêt situé aux Pennes vers n'importe quel autre arrêt de la commune. Le CCAS prend en charge le coût du voyage pour les PMR.

**Réservations : 0 800 556 556**







## Valider, c'est gagner!

Parfois, il est bon de rappeler des évidences : valider son titre de transport dans le bus est obligatoire et... simple. Il suffit de monter par la porte avant du bus, de valider sa carte y compris en correspondance. Pourquoi? Parce que sinon on est en fraude! C'est également important afin que les réseaux puissent mieux connaître la fréquentation des lignes et adapter les horaires.



Ce BHNS, qui devrait être mis en circulation fin 2016/début 2017, sera également plus accessible avec des stations aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) et équipées de systèmes d'informations sonores et sur écrans. En outre des parkings de persuasion seront créés le long de la ligne du BHNS (au niveau de Cegelec pour Les Pennes) et des aménagements de voirie seront réalisés sur des points noirs du trafic routier afin de créer des voies réservées à la circulation du bus. Couplés avec des détections prioritaires aux feux et aux giratoires, ces aménagements permettront de rendre le BHNS plus régulier et plus rapide que la voiture et devraient inciter un plus grand nombre de personnes à choisir les transports collectifs. Décidément, les bus n'ont pas fini de nous étonner.

## Tous aux abribus!

Pour un meilleur confort du public, plusieurs abribus ont été installés dans notre commune. Sept ont été mis en place dans différents secteurs : Cité Haute, Les Bouroumettes, Pallières, La Culasse, Plan-de-Campagne, Moulin du Diable et au niveau de l'école de La Gavotte. D'autres installations sont prévues dans les mois à venir.



### PRATIQUE



**lepilote.com**

Le site de tous les déplacements en bus dans les Bouches-du-Rhône  
0 810 00 13 26



**Bus de l'Etang**

04 42 46 06 66,  
[www.bus-de-letang.fr](http://www.bus-de-letang.fr)



**CPA**

0 810 00 13 26  
[www.agglo-paysdaix.fr/transports/](http://www.agglo-paysdaix.fr/transports/)



**Cartreize**

0 810 00 13 26,  
[www.cartreize.com](http://www.cartreize.com)







# L'Esprit de famille

**Z**one de l'Agavon. Un grand portail blanc et sur un mur, une plaque : Esprit Gourmand. Derrière ce portail, un immense entrepôt -3000 m<sup>2</sup> environ- au sein duquel une quarantaine de salariés s'activent pour préparer de multiples commandes de fruits secs, passées principalement par de grands hôtels de luxe et des chefs pâtisseries renommés. Car, dans cette entreprise pennoise, on ne prépare pas n'importe quels fruits secs, mais des produits quasiment uniques en leur genre : noix de cajou à la truffe, au parmesan, amandes longuettes, muesli aux fruits rouges... Soit près de 1000 tonnes par an de créations dont le point commun est la fraîcheur parce qu'ici il n'est pas question de production en grande série. Le produit commandé est fabriqué sur place la veille de son départ de l'usine. Le tout sous la houlette d'Eric Najarian (directeur), Didier Najarian (responsable de la communication) et Catherine Bertrand-Najarian (responsable commerciale). Deux frères et une sœur qui feraient la fierté de leur grand-père Kourken.

En effet, il y a un peu plus de 90 ans, en 1922 précisément, Kourken Najarian, fuyant le génocide arménien, décide de s'installer à Marseille et crée un négoce de fruits secs. Il ne sait certainement pas à ce moment-là qu'il est au début d'une très belle aventure professionnelle et familiale. Pendant de longues années, il expédie principalement des noix de Grenoble vers la Californie, mais en 1940 il décide d'ouvrir aussi une épicerie fine rue de Rome à Marseille. Son fils Jean-Baptiste suit de près cette activité, s'intéresse parallèlement à la torréfaction des fruits secs et finit par rejoindre son père au début des années 50. Son épouse le suivra dans ce métier.

L'introduction de la torréfaction va booster l'entreprise. Des magasins ouvrent dans le centre-ville de Marseille. Des commerces qui seront d'ailleurs le terrain de jeux des trois enfants de Jean-Baptiste et sa femme. *«Les magasins de nos parents étaient ouverts douze mois sur douze, on y passait même nos vacances. Entre les fruits secs et la confiserie, ce n'était pas désagréable!»,* se souviennent, avec sourires et tendresse, Didier et Eric Najarian.

Mois après mois, l'activité décolle, au point de créer en 1979 un premier site de production dans le quartier de La Pomme à Marseille. Tout comme son père, Eric âgé de 20 ans à peine, ne tarde pas à

rejoindre l'entreprise. Mais, malheureusement, le début des années 80 est moins rose : Jean-Baptiste rencontre d'importants soucis de santé et les locaux de production brûlent en 1983. Cependant, cette famille entreprenante ne se laisse pas abattre. Direction alors la zone des Paluds à Aubagne, avant une installation en 1987 à l'Agavon. *«Nous avions fait ce choix car un de nos plus importants clients était installé à l'Agavon. En outre, cette zone était plus accessible pour les transporteurs et la zone portuaire proche»,* explique Eric Najarian.

Les années passent et la zone industrielle pennoise leur convient bien, mais en 1993 l'entreprise est touchée de plein fouet par la crise. Une période très difficile pour Eric qui entre-temps a été rejoint par son frère et sa sœur. Les magasins du centre-ville ferment, leur maman arrête de travailler, la production chute. Il faut, inévitablement, se restructurer pour continuer l'activité car chez les Najarian, on n'abandonne pas. En 1994, l'entreprise s'installe dans le seizième arrondissement de Marseille, ne compte plus que six salariés et ne travaille plus qu'avec des grossistes en fruits secs.

Mais quatre ans plus tard, un simple coup de fil va de nouveau tout changer. On est en 1998, un hôtel monégasque contacte Esprit Gourmand pour commander 50 kilos d'amandes longuettes, une des spécialités de la maison. *«Ça a été comme un déclic. On a alors pensé qu'on pouvait peut-être valoriser et développer notre savoir-faire, auprès de la clientèle de luxe»,* indique Didier Najarian. Un «peut-être» qui va se muer en certitude en peu de temps d'autant qu'ils vont avoir la bonne idée de lancer une série de produits apéritifs haut de gamme et originaux dont sont friands, outre les hôtels de luxe, les plus grandes épiceries fines. Les particuliers aussi puisque Esprit Gourmand a récemment ouvert un site internet sur lequel chacun a accès à leurs produits.

Ce nouveau départ, synonyme de véritable réussite, s'est matérialisé en 2013 par un retour à l'Agavon. *«Nous gardions de bons souvenirs de cette zone industrielle à taille humaine, alors autant y revenir. Elle est très pratique pour les transporteurs qui livrent quotidiennement nos produits»,* soulignent les deux frères et leur sœur, ravis de faire perdurer, ensemble, une très belle histoire familiale. À suivre.



# EREA *humanum est*

L'Établissement régional d'enseignement adapté Louis Aragon des Pennes-Mirabeau accueille des adolescents en grande difficulté scolaire afin de leur permettre d'obtenir des diplômes qualifiants. Une réussite renouvelée grâce à une équipe pédagogique accompagnant au plus près chacun des élèves. Découverte.

« **A**ucun d'entre nous ne travaille dans un Établissement régional d'enseignement adapté par hasard. Ici, on y vient de son propre chef... et on y reste car les satisfactions sont nombreuses ! ». Proviseur de l'EREA Louis Aragon, Thierry Henry résume bien l'état d'esprit qui anime les personnels exerçant dans ce type de structure. Car dans cet établissement public situé dans le quartier du Jas de Rhodes, comme dans les 79 autres répartis dans toute la France, on prend en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et/ou sociale ; certains pouvant également présenter un handicap qui ne doit pas empêcher l'accès à une formation qualifiante. L'objectif est bien là : les EREA, appelés aussi LEA (Lycées d'enseignement adapté), permettent à ces publics de suivre une formation organisée en référence aux enseignements du lycée professionnel grâce à l'individualisation des durées, des parcours de formation, une organisation de l'enseignement et des équipes pédagogiques particulières.

## Objectif CAP

Aux Pennes-Mirabeau, 180 élèves sont accueillis chaque année. Ils viennent principalement de Marseille, de communes de la zone vitrollaise, des Bouches-du-Rhône et de départements limitrophes puisqu'il s'agit -comme son nom l'indique- d'un établissement régional. Ils arrivent ici après avoir été, tout d'abord, suivis dès l'école primaire en raison de leurs difficultés d'apprentissage. Ensuite, quand l'Éducation nationale estime qu'ils peuvent continuer leur scolarité en collège, ils la suivent en SEGPA (Section d'enseignement général et

professionnel adapté) afin de construire un projet personnel d'orientation. Celui-ci étant la passerelle vers une formation professionnelle pouvant les mener à une qualification de niveau CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) qui peut donc se préparer en EREA.

Aux Pennes-Mirabeau, ils préparent, en deux ans, un CAP, à choisir parmi sept filières : cuisine, restaurant (serveur/serveuse), fleuriste, maçon, menuisier, métallier et travaux paysagers (espaces verts). Des diplômes qui ont une valeur identique à ceux passés dans les lycées professionnels «classiques» puisque le contenu des enseignements est le même. La fin ne change donc pas, ce sont les moyens qui sont différents. Ainsi, l'accueil plus restreint en classe et en atelier, les réunions de coordination et de synthèse, la mise à disposition de personnels spécialisés sont autant d'atouts permettant la mise en œuvre d'enseignements adaptés (différenciation, individualisation, soutien...).

Pour l'enseignement général, le nombre d'élèves est limité à 16 par classe. Ils suivent les matières habituelles (français, mathématiques, histoire-géographie, arts appliqués, SVT, anglais, EPS) enseignées à la fois par des professeurs de lycées professionnels et des professeurs des écoles spécialisés ; ces derniers ayant suivi une formation spécifique pour travailler avec les jeunes en grande difficulté scolaire.

Pour l'enseignement technique assuré par des enseignants de lycées professionnels, le nombre d'élèves est en moyenne de 8 par atelier.

Enfin, si le pôle médico-social de l'EREA est constitué de la même façon que ceux des établissements «classiques», le temps passé par les

## TRAVAUX



Le nouvel internat bientôt achevé

## Vivement 2017!

Construit en 1973, l'EREA Louis Aragon est implanté sur un espace de presque cinq hectares, appartenant à la Région et situé à quelques dizaines de mètres de la piscine du Jas de Rhodes.

Cet établissement, qui répondait au début des années 70, en termes d'architecture et de confort, aux exigences de ses missions, est actuellement en réhabilitation globale. Il a, en effet, atteint ses limites au regard des nombreuses conformités et règles de sécurité en matière d'accueil d'élèves en formation professionnelle et à l'internat.

Les travaux ont commencé en 2012 et certains nouveaux aménagements comme l'accueil, l'internat, les logements de fonction sont déjà visibles... mais ce chantier ne sera pas achevé avant le printemps 2017. La patience devrait quand même porter ses fruits car le projet définitif promet beaucoup.





Atelier maçonnerie



Le jardin réalisé par les CAP travaux paysagers



Cours d'anglais pour les CAP fleuristerie



Atelier métallerie



## RENCONTRE

### Thierry Henry n'est pas à la retraite!

Le chef d'établissement de l'EREA Louis Aragon - «je préfère le terme de Lycée professionnel adapté» précise-t-il - est toujours en mouvement. Tout simplement parce qu'il aime ce qu'il fait ! «Je ne saurais expliquer pourquoi ai-je été attiré par l'enseignement adapté, c'est comme ça...», sourit Thierry Henry. Alors, depuis des années, cet homonyme du célèbre footballeur français, dédie sa vie professionnelle aux élèves en difficulté. Ainsi, après avoir été professeur des écoles spécialisé, il a été directeur d'un établissement médico-social avant de prendre la tête, il y a deux ans, de l'EREA des Pennes-Mirabeau. Aussi proche des enseignants que des élèves dont il connaît tous les prénoms, il ne regrette pas de ne plus être professeur. «Enseigner est évidemment passionnant, mais j'avais envie de prendre d'autres responsabilités», mais toujours dans le monde de l'enseignement adapté. «Il n'y a pas de place pour l'improvisation dans ce domaine, il faut avoir une bonne connaissance de l'organisation et des structures qui s'occupent de ce public particulier.»

intervenant sur site est plus conséquent ; l'infirmière, par exemple, est présente à temps plein. De plus, l'EREA peut avoir recours à des aides spécifiques du secteur social, médical et psychologique afin de garantir une meilleure prise en charge éducative et psychopédagogique de chaque jeune.

## Un accompagnement maximal

La grande spécificité de ce type d'établissement est la place majeure de l'internat éducatif. Ici, 40 élèves en bénéficient, ils seront même 72 à la fin des travaux d'aménagement (cf. encadré). L'organisation de l'internat éducatif diffère de celle de l'internat d'un établissement similaire, car elle est assurée par des enseignants-éducateurs qui accompagnent les élèves dans leur projet de formation et d'orientation, mais aussi dans leur vie quotidienne. Concrètement, on compte à l'EREA Louis Aragon, 2 éducateurs pour 16 élèves qui passent toutes les soirées et mercredis après-midis en leur compagnie. Pour Thierry Henry, ils sont «déterminants car leur présence auprès des jeunes évite souvent les décrochages». Les missions de ces éducateurs sont nombreuses et variées. Ils effectuent évidemment du soutien scolaire après les cours, mais développent également des activités socio-éducatives (visite de musées...), de loisirs et sportives (randonnée VTT, bowling...), l'éducation à la citoyenneté, l'accompagnement du processus d'insertion sociale et professionnelle, etc. Le développement d'activités culturelles et artistiques est en outre un point fort de l'EREA des Pennes-Mirabeau d'autant qu'il est toujours pensé

en lien avec les formations suivies, ce qui permet une transversalité entre l'enseignement général et professionnel. L'an dernier, par exemple, il y a eu un projet mené autour de l'architecture à travers une visite au MUCEM. Cette année, deux projets sont emblématiques de cette même volonté. Le projet «Charlot», mené en partenariat avec le cinéma L'Alhambra, permettra aux élèves de découvrir le génie de Charlie Chaplin à travers notamment une œuvre telle *Les Temps modernes* qui a un sens par rapport aux formations techniques. Il y aura aussi un projet autour de la danse avec le Ballet Preljocaj. Les jeunes travailleront sur des mouvements inspirés de ceux des ouvriers du bâtiment! Une originalité de plus pour cet établissement qui, dans la discrétion et la compétence, permet depuis plus de quarante ans à des jeunes en difficulté de pouvoir enfin-conjuguer le verbe «réussir».



Les élèves du CAP cuisine en compagnie de leur professeur



# Forages domestiques : déclaration obligatoire !

**Vous utilisez un forage domestique...  
Alors n'oubliez pas de le déclarer en mairie.**

Certains l'oublient peut-être, mais depuis le 30 décembre 2006, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques oblige les particuliers à déclarer en mairie les forages domestiques. Il s'agit d'ouvrages de prélèvement d'eau souterraine, individuels ou collectifs, destinés à capter une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille.

## Environnement et santé publique

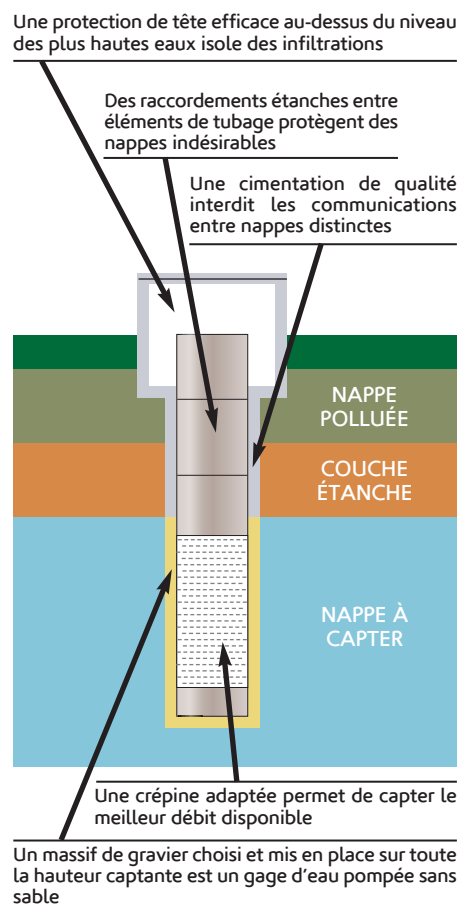
Cette obligation de déclaration répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique. Elle vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces forages domestiques sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. Mal réalisés, ils peuvent être des points d'entrée de pollution. *«Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur*

*exploitation*», souligne Grégor Laviron, responsable Eau et Assainissement à la Ville des Pennes-Mirabeau (cf. schéma).

En ce qui concerne la santé publique, il convient de rappeler qu'à l'inverse de l'eau fournie par le réseau public de distribution, celle provenant des forages domestiques ne fait pas l'objet d'un suivi sanitaire. Ce recensement permet donc en cas de pollution d'améliorer l'information des utilisateurs et leur communiquer les consignes à respecter. Il permet également aux particuliers de s'assurer que cette eau ne présente pas de risque pour la santé, en faisant réaliser une analyse de l'eau par un laboratoire agréé par le ministère chargé de la Santé.

D'où l'importance de déclarer en mairie à la fois les forages existants et futurs. Pour ces derniers, une déclaration doit être faite un mois au minimum avant le début des travaux suivie d'une seconde à effectuer au plus tard 30 jours après la fin du chantier.

Pour toute information,  
les Services techniques  
sont à la disposition du public :  
04 91 67 17 71.



## Détecteur de fumée : l'autre obligation



D'ici le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé. Cet accessoire permet de détecter les fumées dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour réveiller une personne endormie. Il doit être installé de préférence dans la circulation ou le dégagement desservant les chambres (couloir, palier). Il doit être fixé solidement en partie supérieure. L'installation dans les cuisines et salles de bains n'est pas recommandée car les fumées de cuisson et la vapeur d'eau peuvent provoquer des déclenchements d'alarme intempestifs.

L'achat du détecteur est à la charge du propriétaire du logement. Si celui-ci est occupé par un locataire, le bailleur peut soit lui fournir le détecteur, soit lui rembourser l'achat. Dans ce cas, il appartiendra au locataire de procéder à la pose du détecteur.

## Un poison nommé monoxyde de carbone

Il est inodore et incolore, mais il peut être mortel. Le monoxyde de carbone représente un véritable problème de santé publique puisque ce gaz, se trouvant dans les gaz brûlés produits par les appareils de chauffage, de cuisine ou les chaudières, est la première cause de mortalité par toxique en France. Pourtant, des précautions simples peuvent permettre d'éviter l'accident. En voilà 6.



- Ne bouchez jamais les dispositifs d'aération, l'air doit circuler.
- Faites entretenir annuellement vos appareils à combustion (four à gaz, chaudière, chauffe eau) par un professionnel.
- Faites ramoner chaque année vos conduits d'évacuation tout comme votre cheminée.
- N'allumez votre poêle ou votre cheminée que lorsqu'il fait froid.
- Utilisez vos appareils conformément à la notice du fabricant.
- Utilisez les appareils d'appoint (poêles à pétrole, à gaz ou à fuel) uniquement pendant de courtes durées.



## BALLET

# «1915 L'Abîme» Danser pour ne pas oublier

L'année 2015 marquera le centenaire du génocide arménien. À ce titre, l'Association culturelle arménienne des Pennes-Mirabeau propose, avec ce spectacle de danse, un premier rendez-vous rendant hommage à ceux et celles qui furent uniquement «*fautifs d'être enfants d'Arménie*».



© Guillaume Sourice

Février 2015, une salle rue du Commandant Mages à Marseille. Les danseuses de l'atelier Jacqueline Plan répètent. Elles sont douze, âgées de 15 à 54 ans. Dans ce local, elles se réunissent régulièrement depuis plus d'un trimestre pour peaufiner la chorégraphie de leur prochain spectacle, *L'Abîme*.

1915, cent ans plus tôt. Au summum du plan d'extermination mis en place dès 1894 par l'empire ottoman, trois régimes successifs au pouvoir visent à anéantir la voix du peuple arménien. Près d'1,5 million de personnes seront ainsi déportées et massacrées alors qu'elles espéraient la protection des puissances européennes en tant que minorité chrétienne...

En cette année de célébration du centenaire de ce génocide, l'Association culturelle arménienne des Pennes-Mirabeau, portée par le projet d'Annie Stepanow sa présidente, souhaite adresser un témoignage à la mémoire des victimes. Par l'art, par la danse, pour pouvoir rendre cette souffrance sensible. «*Annie Stepanow m'a conseillé la lecture du Cantique des larmes d'Annick Asso, ça a été une*

*révélation*», raconte Jacqueline Plan, chorégraphe et directrice de l'atelier éponyme. Celle-ci épouse alors la cause arménienne pour la retranscrire sous la forme d'un ballet contemporain. Une création artistique complète, où le geste viendrait se mêler à la musique, au chant, à la poésie et aux images.

## L'émotion par le geste

Durant de longs mois de travail acharné, Jacqueline Plan ajuste son intention. «*En tant que chorégraphe, je me sens porteuse d'un message à délivrer. Avec la liberté d'expression dont je dispose, je mets tout en œuvre pour mettre le spectateur dans une situation de questionnement, un état de réflexion qui ne doit pas le laisser indifférent.*»

Dans un décor nu, les danseuses évoquent le sort tragique de ces populations. Les costumes sont volontairement sobres, épurés : «*Il y a l'idée d'une humilité de la danse, du geste ; l'idée doit primer sur le faste*», souligne-t-elle. Un dépouillement et une sincérité qui s'insinuent au fur et à mesure. Laurence Wavrin, répétitrice précise : «*À chaque séance de travail, surgissent des émotions nouvelles, des échanges entre nous qui vont au-delà même du spectacle. L'engagement est tel que nous sommes régulièrement émues aux larmes*». Force de la danse, de l'expression artistique, amplifiées par les vers du poète Hovhannès Toumanian scandés par les danseuses. Un message adressé à tous les rescapés des génocides qu'ils soient arméniens, juifs, rwandais, cambodgiens et qui malgré la souffrance et les trajectoires brisées, parviennent à se relever.

## RENSEIGNEMENTS

Samedi 14 mars à 20h30

Espace Tino Rossi | Tarif : 15 €

Réservations : Service culture 04 42 09 37 85

Préventes : 06 14 43 13 71 ou 06 72 57 98 93

## Une année commémorative

La présentation du ballet *L'Abîme* est l'un des moments forts de l'année de célébration du centenaire du génocide arménien. Ainsi, l'Association culturelle arménienne des Pennes-Mirabeau propose en outre le 21 février à 18h au Pavillon des Fleurs (La Gavotte) un buffet dînatoire (tarif : 10 €) précédé d'une conférence et d'un film en présence d'une journaliste qui a vécu pendant plusieurs mois la guerre du Haut-Karabagh. Cette république auto-proclamée en septembre 1991, et peuplée par une population d'origine arménienne, reste enclavée depuis 1994, date du cessez-le-feu qui a marqué l'arrêt des affrontements de masse entre cette population et l'Azerbaïdjan. Un arrêt des combats qui a conduit à la création d'un Etat de fait, non reconnu par la communauté internationale, la République du Haut Karabagh. La ville des Pennes-Mirabeau a été, il y a deux ans, la première ville française à signer une charte d'amitié avec une commune de ce pays : Martouni. Cette conférence a lieu en février en hommage aux victimes d'origine arménienne du pogrom de Soumgaït qui a déclenché la volonté d'indépendance de cette république. Ensuite, du 14 au 24 avril, l'exposition «*Le génocide des arméniens*» sera accueillie à la Capelane. Elle présentera un parcours historique avec reproductions de documents originaux et de photographies légendées.

Autant de manifestations prévues par l'Association arménienne des Pennes-Mirabeau qui organise également des cours de cuisine et prévoit de développer son action en proposant des cours de langue et de danse traditionnelle.

Contact : 06 14 43 13 71 ou 06 72 57 98 93





THÉÂTRE

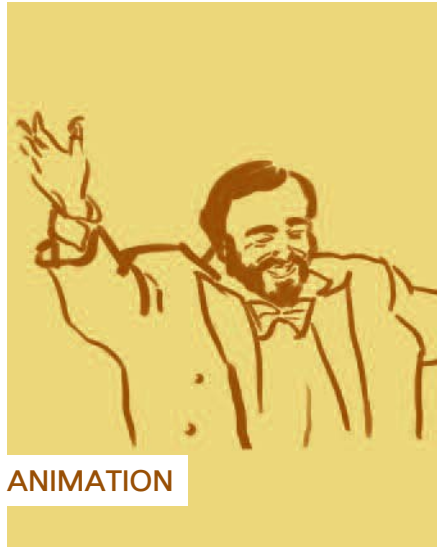
## Christian Guérin RACONTE PAGNOL

Proposition de Christian Guérin, auteur et interprète de son propre rôle sur scène : une conférence spectacle sur l'illustre Marcel Pagnol, artiste qu'il affectionne tout particulièrement. Au fil de détails sur sa vie et d'anecdotes parfois croustillantes, on suit le parcours de Marcel, auteur talentueux qui mieux que quiconque, sut forcer les événements et saisir sa chance. Parallèles entre les vies, destins croisés, le comédien souligne les points communs qu'il partage avec Pagnol tel leur lieu de naissance... Extraits de livres, projections photo et vidéo à l'appui, « ce spectacle arpente une petite route de Provence aux accents délicieux ». Le ton est drôle, léger, intime. Christian Guérin n'hésite pas à entretenir une proximité avec son public. Invité dans son espace, on prend part à une véritable conversation, libre, ouverte, où chacun peut finalement participer, répondre à des questions, remporter un quizz. Guérin s'amuse, se trompe de nom, emploie « Guérin » pour « Pagnol » et vice-versa. Une façon à lui de souligner : « Ça a été lui, ça aurait pu être moi ». Au final, le comédien devient défenseur des artistes, porte-parole de ces personnages de l'ombre dont les aptitudes restées confidentielles n'ont pas été flattées par les projecteurs. Aux côtés d'un Pagnol reconnu et célébré dont le talent a certainement aussi rimé avec audace.

Vendredi 20 février | 20h30  
La Capelane

Tarifs : 10€ et 7€

Réservations au 04 42 09 37 80



ANIMATION

## FEST'ITALIA

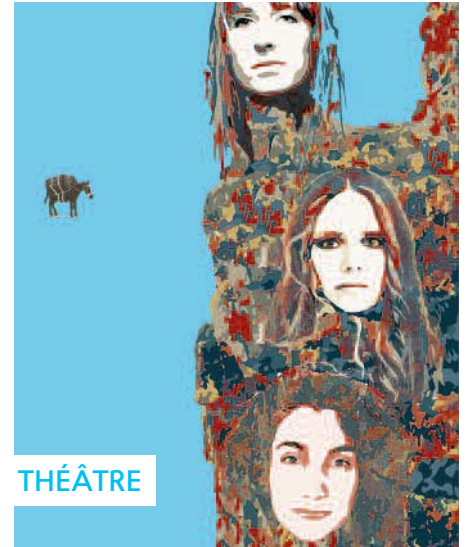
Pour sa cinquième édition, l'association Label'Italia célèbre l'Italie une fois de plus en proposant une soirée culturelle et festive à tous ses adhérents ainsi qu'aux nombreux « tifosi » de la péninsule. Dès 18h, place à l'habituelle vidéo-conférence qui met à l'honneur un personnage illustre de la culture italienne, de renommée nationale et internationale. Après Galilée ou Verdi, l'édition 2015 illustrera l'art du Bel canto avec une retrospective Luciano Pavarotti qui aurait fêté ses 80 ans cette année. Animée par Francis Buffille, écrivain et président des auteurs associés de la Savoie et de l'Arc alpin, cette retrospective gratuite sera illustrée par une projection vidéo, qui rendra l'espace d'un instant, son âme de cinéma à la salle Tino Rossi. La fin d'après-midi se poursuivra par un débat, puis aux alentours de 20h, les convives pourront déguster un repas composé dans la pure tradition italienne. Au menu notamment, polenta confectionnée sur place par le piémontais Claudio, servie avec une viande et agrémentée d'un Barbera (cépage du Nord de l'Italie). Enfin, le chanteur Mario assurera l'animation avec son répertoire international et transalpin tandis que le groupe de chant de l'association entonnera quelques couplets dans la langue de Dante.

Samedi 28 février | 18h  
Espace Tino Rossi

Tarifs repas dansant : 21€,  
18€ adhérents, 10€ enfants – de 12 ans

Réservations au Centre social de la Gavotte :  
04 91 51 08 60

et Syndicat d'Initiative : 04 42 05 55 14.  
Renseignements Label'Italia : 04 91 09 91 94,  
labella-italia@orange.fr



THÉÂTRE

## Une année SUR L'ALTIPIANO

Avec cette pièce, Nanouk Broche réalise une adaptation au théâtre du témoignage *Les Hommes contre*, version française d'*Un anno sull'altipiano* d'Emilio Lussu, l'un des grands textes écrits sur la Première Guerre mondiale. Dans un récit autobiographique et romanesque, l'auteur y raconte son année passée dans les tranchées, entre 1916 et 1917, au cœur de l'affrontement entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie. Tour à tour, les trois commédiennes de la pièce iront se glisser dans la peau du narrateur, de l'un des personnages du roman, ou encore incarner une voix qui questionne l'absurdité pathogène de la condition de soldat. On suit le quotidien de ces vies sacrifiées, avec les assauts, les résistances aussi. Ici, les soldats prennent à parti le public. Traités comme de la chair à canon, ils s'interrogent sur la légitimité d'organiser une mutinerie. Mais les dialogues traduisent aussi un autre quotidien. Celui des permissions, des visites à la famille, des fanfares... et de la nature humaine. Observation aussi du côté ennemi par le narrateur soldat depuis sa tour de garde. L'ennemi, comme lui, est à son poste. Comme lui, il fume une cigarette. Comme lui, c'est un homme. Le propos du texte original est délivré ; l'ennemi désigné n'est rien comparé à l'autoritarisme aveugle des chefs, rien comparé à la propagande guerrière qui prône l'idée d'une mort « belle et utile ».

Vendredi 13 mars | 20h30  
La Capelane

Tarifs : 10€ et 7€

Réservations au 04 42 09 37 80



## ET AUSSI...

**TANGHOST DUO : DE BACH À NOS JOURS...**

8 février | 16h | La Capelane

Tanghost Duo propose un récital éclectique, revisitant Bach, Debussy ou Piazzola. Avec Stéphanie Alvado : flûte et Sylvie Laforge : harpe.

Durée : 1h15 | Tarifs : 10€/7€  
Réservations : 04 42 09 37 80**THÉ DANSANT**10 février, 24 février et 10 mars  
14h30 - 19h | Espace Tino Rossi

Animé par l'orchestre Arc-en-ciel.

Entrée : 6€ | Renseignements : 06 68 48 61 42

**CLUB D'ÉCOUTE MUSICALE  
de la médiathèque**

11 février | 18h - 20h

EMMAD, Centre Jean Giono

Renseignements : 04 42 02 03 33

**SOIRÉE SAINT-VALENTIN**

14 février | 19h | Espace Tino Rossi

Dîner spectacle animé par la troupe de L'Étoile Cabaret.

Tarif : adultes, 23€. - 12 ans, 15€. - 5 ans gratuit | Sur réservation au : 04 42 02 91 82 / 06 22 23 49 22

## SYNDICAT D'INITIATIVE

**Salon de Peinture et de Sculpture**

Le prochain salon qui se tiendra du 29 mars au 4 avril recevra comme invité d'honneur dans la catégorie peinture, Denis Ribas, artiste de renommée internationale.

Le parrain du salon sera Christian Lainel.

Pour participer aux concours de peinture et sculpture, les dossiers d'inscription sont à retirer au Syndicat d'Initiative. Date limite de dépôt : vendredi 27 février.

**Billetterie**Marseille, *Le Silo* :

Messmer, le 18 mars à 20h30 : 41€, 37€.

**Renseignements**

35 bis, avenue Victor Hugo

Tél. 04 42 02 55 14 Fax 04 42 02 94 66

E-mail : s.lespennesmirabeau@orange.fr

Horaires : lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h.

**L'HEURE DU CONTE**

18 février | 15h

Salle de contes (bibliothèque de La Gavotte)

«Concert pour les minots» par Créason.

Renseignements : 04 42 02 03 33

**HOMMAGE À MONSIEUR GEORGES**1<sup>er</sup> mars à 16h | Espace Tino Rossi

Dominique Lamour, accompagné par Philippe Gillet (guitare mélodique), Aurélien Lamour (guitare rythmique), Jean-Christophe Gautier (contrebasse) font revivre le répertoire de Brassens.

Concert proposé par les Amis de la Marseillaise.

Tarif : 12€

Réservations au 09 81 31 44 79 / 04 42 02 55 14

**Counoueiçs lei signour de Vento ?**

Pamens, an signoureja sus lei Peno despuei l'annado 1552. An paga la signourié dei Peno 2300 escut d'or ! Lei de Vento soun toujour esta tambèn de catau à Marsiho e à-z-Ais.

En 1678, lou rèi Loueis XIV faguè de la signourié dei Peno un marquisat.

Es Loueis Micoulau de Vento que faguè veni l'aigo despuei lou valoun de Marto fin qu'à la fouont dei quatre canoun, en 1762.

Fau saupre qu'acò fuguè uno cavo espetaclouè pèr lei Espenen de vèire l'aigo raja dei grifoun de la fouont. L'avié que quàuquei pous e citerno dins lou vilàgi. Es sus d'un troue de terro d'un de Vento que fuguè bastido la capelo dei Penitènt Blanc. Aquelo capelo es encaro à l'ouro d'aro sus lou cresten d'ou vilàgi.

Mai lei cavo chanjon, e un jour lei de Vento partèron dei Peno après mai de tres siècle dins la vido espenenco.

Retrouvez les traductions des articles de la chronique provençale sur le site de la Ville :

[www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)

rubrique Cadre de vie / Patrimoine

Toutes les infos et tarifs  
sur [www.jasrod.fr](http://www.jasrod.fr)  
et au 04 91 51 87 46**FÉVRIER****9<sup>ème</sup> édition du LOCO FESTIVAL****Jeudi 12****Alter Ego**

Composé de quatre amis, Nico, Jérôme, J-A et Julien, ce quatuor s'est donné pour objectif de composer une musique à la fois recherchée et aux textes significatifs.

**Les Reverses**

Compositions et reprises forment le répertoire de ce groupe d'amis, bercé par le blues, le rock, la pop ou encore le funk.

**En DeZakor**

Place à l'écriture des textes qui sont la source de l'inspiration de ce groupe. Une musique dans laquelle on peut se reconnaître et s'identifier ou simplement faite pour s'éclater.

**Vendredi 13****Volte Face**

Trio de rock français aux accents pop, le groupe puise son inspiration dans divers univers musicaux. Un rock assumé tout à la fois énergique et mélodique.

**Prisme**

Un Groupe rock dans la veine de Noir Désir, avec des textes ciselés en français. Prisme concocte un rock efficace et nerveux, entre pop et rock progressif.

**Sexy Mexican Maid**

Les principales influences du groupe sont rock, folk, hard blues et funk, avec notamment les Red Hot Chili Peppers, The Hives, The Black Keys mais aussi électro, pop ou rap.

**Samedi 14****Dinarmada**

Jeune groupe aixois formé en 2012, Dinarmada compose en s'inspirant de la pop, du jazz et du blues. Entre ballades et riffs enflammés.

**Les Gardiens de la Prose**

Groupe de hip hop composé de 3 MC's, compositeurs et écrivains et d'un DJ, aux influences variées, du rap conscient à la chanson française en passant par les percussions et rythmes africains.

**Mr Apollo**

Ce trio de musiciens marseillais délivre un rock français énergique puisant ses sources dans le blues et le funk.

Tarif : 5€

**Samedi 21****Tribute to David Bowie avec Monzon**

Tarif : 10€

**Samedi 28****Soirées années 80**

Rendez-vous avec le Sarragossa Groove Band dont le répertoire est composé des plus grands tubes pop, funk, reggae, disco des années 80.

Tarif : 7€

**MARS****Samedi 7****Concert du Collectif «spécial métal»**

Gratuit



LES PENNES-MIRABEAU D'ABORD

Vous étiez de nombreux Pennois à vous être mobilisés le 10 janvier dernier devant la mairie. Vous étiez également très nombreux, beaucoup plus nombreux que d'habitude, à venir assister aux vœux du maire à la population trois jours plus tard. Les attentats contre *Charlie Hebdo* ont montré aux Pennes-Mirabeau, comme ailleurs en France, qu'un ciment de valeurs communes pouvaient nous unir. Que dans l'épreuve, nous Pennois, nous Français, savions encore nous serrer les coudes. Que nous comprenions que c'est ensemble que nous pouvons faire quelque chose. En tant que vos représentants au Conseil municipal, nous ne pouvons mieux vous dire

qu'à ces occasions nous étions fiers. Fiers d'être Pennois, fiers d'être Français, tous ensemble réunis pour défendre des valeurs communes, celle de la liberté d'expression qui est un des fondements de notre démocratie. Cette page d'opinions que vous lisez actuellement - et nous espérons que vous la lisez régulièrement -, exprime chaque mois les différents courants de pensée qui composent notre commune. Vous savez parfaitement que nous profitons de ces quelques lignes, nous les élus pennois, pour nous chamailler sur des sujets divers et variés parfois très importants, parfois plus anecdotiques. La loi impose que dans ce magazine tous les partis représentés au

Conseil municipal puissent avoir la parole. C'est une grande chance que La France organise partout la liberté d'expression. Nous devrions nous en souvenir tout le temps. Que nos chamailleries puissent exister est un immense privilège. Bien que parfois quand on lit les tribunes libres de nos opposants, on peut se demander s'ils ne racontent pas n'importe quoi juste pour profiter de leur liberté d'expression :) !

LES PENNES BLEU MARINE

À l'extrême gauche toute ! Pour commencer, nous répondrons simplement au dernier article de la majorité. Si notre tract « Où passe l'argent des pennois » était un tissu de mensonges, alors pourquoi la majorité ne dépose pas plainte ? Car tout ce qui est écrit est la stricte vérité ! Et oui avoir des élus FN, c'est avoir des personnes qui travaillent les dossiers, qui posent les questions qui dérangent et qui défendent les pennois et les français d'abord ! Pour ce qui est de l'insulte « la lie de la politique », insulter près d'un quart des pennois qui ont voté pour Marine Le Pen à la présidentielle, n'est pas digne d'un Maire. En décembre la majorité et l'UMP ont voté une délibération qui coûtera près de 22 000 euros aux

contribuables pour éviter les attroupements de jeunes. Nous avons proposé de faire appliquer la loi qui permet à un Maire ou un de ses adjoints, de disperser un groupe (ce qui ne coûte rien au contribuable). Faire appliquer la loi a bien entendu été rejeté par la majorité. Puis nous avons parlé des activités, et en particulier des ateliers rap. Comment faire la prévention de la délinquance en faisant faire aux jeunes une musique qui prône l'argent facile, la violence et les femmes objets ? Ces jeunes qui feront ces ateliers, à qui vont-ils s'identifier ? Sans aucun doute aux rappers haineux ! Nous ne sommes pas contre le fait que les jeunes fassent des activités pour éviter que certains ne tombent dans la délinquance, comme

par exemple leur faire apprécier notre magnifique culture provençale, plutôt qu'une culture américaine de ghetto ! La majorité bobo avec leurs amis de l'UMP ont encore fait le choix de la coûteuse démagogie...

Nous restons à votre écoute par courriel : [lespennes.bleumarine@gmail.com](mailto:lespennes.bleumarine@gmail.com) ou au 06 03 45 45 78.

GROUPE UMP

L'unité nationale ne doit pas être un vain mot dans les terribles circonstances que nous avons vécu ce 7 janvier 2015. Nous constatons partout depuis cette tragédie, l'Union transcendante des Français au-delà de nos origines et des opinions politiques qui permet de redonner tout son sens à la devise de notre Pays qu'est « Liberté, Égalité, Fraternité ». La France a été touchée dans son être, dans son cœur, par ces obscurantistes islamistes, avides de sang et de vengeance. Beaucoup ont payé de leur vie : certains parce qu'ils étaient journalistes et qu'ils défendaient la liberté d'expression. D'autres parce qu'ils étaient policiers et qu'ils défendaient l'Ordre et la République. Des citoyens ont aussi été sauvagement assassinés ; parce qu'ils se trouvaient là, au mauvais endroit. Enfin, d'autres citoyens ont

aussi péri ce 7 janvier, parce qu'ils étaient juifs. Le dimanche 11 janvier dernier, sur le parvis de l'Hôtel de ville, un hommage de la commune toute entière a été rendu à ces hommes et femmes qui ont défendu nos valeurs républicaines jusqu'au bout. 500 personnes présentes, un élan de générosité jamais vu jusqu'à ce jour. Seul petit bémol, certains représentants de parti politique élus sur la commune ont préféré encore une fois se faire remarquer par leur absence ; choix tragique. Nous, nous n'avons pas peur, nous défendrons coûte que coûte la République contre ceux qui veulent la soumettre et la tuer. C'est pour cette raison qu'après l'émotion, la classe politique toute entière doit enfin prendre cette dérive à bras le

corps, comme nous l'avons manifesté sur notre blog ! Vive la France, vive la République. « A nos enfants de la Patrie, ce jour de... »

Vos élus UMPennois : Geneviève BATTINI et Romain AMARO. Contact mail: [umpennois@gmail.com](mailto:umpennois@gmail.com) Tél : 06 26 16 49 37 Blog : <http://blog.umpennois.com/?m=201501>

GROUPE PENNES-AVENIR

La « période » des vœux passée, le Front de Gauche sait que 2015 sera d'abord ce que les citoyens en feront. Il s'agit de poursuivre, d'élargir le rassemblement sur le socle des valeurs de la gauche. Dans cet esprit, nous avons mené, avec quelques succès, la lutte pour améliorer la distribution du courrier. Des améliorations ont été promises pour le transport des étudiants sur Aix. Reste un problème important : les nuisances déjà évoquées lors de notre campagne pour les municipales : lignes à haute tension, pipeline, décharge, flot des voitures dangereux et polluant sur Plan de Campagne. Nous maintenons les propositions pour que l'espace libéré par OPI abrite un poste de secours, un lieu de détente, des toilettes. Au contraire, on y planterait

des commerces. N'y en-t-il pas assez ? La prolifération des grandes surfaces tue les commerces de la commune qui offrent des services de proximité et sont créateurs du lien social. Le Front de Gauche s'est toujours attaché à leur maintien, il continuera. Nous maintenons aussi qu'équiper la halte ferroviaire avec des navettes électriques sur la zone amènerait une incontestable amélioration à tous points de vue. Une remarque : en venant aux Conseils Municipaux, vous cherchez ceux qui y brassent de l'air. En corollaire de ces questions qu'avec vous nous suivons, se pose le problème de la liberté d'expression et du pluralisme de la presse. A l'heure où ces lignes sont écrites, nul ne sait si le journal la Marseillaise sera sauvé. Ce titre né il y a 70 ans avec

la Libération, cette ligne éditoriale spécifique, beaucoup de monde souhaite sa survie. Quoi qu'il en soit, la Marseillaise a besoin, aura besoin, d'aides, de soutiens, de lecteurs. De toute la zone de diffusion depuis le 26 septembre des chèques arrivent, des abonnements. De là doit venir le salut du journal qui donne la parole à ceux qui ne l'ont pas. Le Front de Gauche et le PCF ne ménagent pas leurs efforts dans cette bataille essentielle à la Démocratie.

Serge BARONI  
PCF/Front de Gauche



**PERMANENCES**

<b>RENDEZ-VOUS AVEC LES ADMINISTRÉS</b>	tous les mois sur rendez-vous	Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et mairie annexe de la Gavotte	09 69 36 24 12
<b>ORDRE DES AVOCATS</b> Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
<b>MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE</b> M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
<b>OFFICE NOTARIAL</b>	Permanence le 1 <sup>er</sup> jeudi de chaque mois 10h30-12h	Office notarial des Pennes-Mirabeau, 51, av. Plan de Campagne	04 42 46 99 99
<b>DÉPUTÉ</b>	Permanence le 4 <sup>ème</sup> jeudi de chaque mois 10h-11h30	Mairie annexe de la Gavotte Place Victor Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 42 69 81 54

**PERMANENCES JURIDIQUES**

<b>CONCILIATEUR DE JUSTICE</b> M. Jean-Paul Lancar	le 1 <sup>er</sup> et le dernier mercredi du mois 14h-17h sur rendez-vous		
<b>CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD)</b> sur rendez-vous	Permanence le 3 <sup>ème</sup> mercredi du mois 9h-12h	Mairie annexe de la Gavotte Place Victor Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 17 88
<b>APERS (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE)</b> Service d'aide aux victimes d'infraction pénale Mme. Camisuli	Permanences les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudis du mois 9h-12h		

**ACTION SOCIALE**

<b>ÉCRIVAIN PUBLIC</b> M. Blasini	Les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mercredis de chaque mois de 14h à 17h30	Hôtel de Ville	09 69 36 24 12
<b>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b> Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...		Chef-lieu : 15, av. Victor Hugo Gavotte : 77, av. François Mitterrand	04 42 10 11 43 04 91 09 77 04
<b>PERMANENCE APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE</b> Conseil général	Permanence le 1 <sup>er</sup> lundi de chaque mois 14h30-17h30	CCAS de la Gavotte 77, av. François Mitterrand	04 91 09 77 04
<b>SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE</b> Le Rayon de soleil		81, av. François Mitterrand	04 91 60 55 23
<b>CARSAT SUD-EST</b> (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	du lundi au vendredi 8h-17h	35, rue George 13386 Marseille Cedex 20	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr

**EMPLOI/LOGEMENT**

<b>PÔLE EMPLOI</b> Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 le vendredi de 8h30 à 12h30	Le Floricity Bâtiment A ZAC Bausset-Florides - RD9 13700 Marignane	3949 www.pole-emploi.fr
<b>MISSION LOCALE</b> <b>BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI</b> Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-17h (sauf le mercredi après-midi pour le BME et le vendredi après-midi pour la mission locale)	Mairie annexe de la Gavotte Place Victor Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 17 89 Fax 04 91 67 16 93
<b>PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI (PLIE)</b> Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	le mardi et le jeudi 9h-12h, 14h-17h		04 91 67 17 88
<b>POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)</b>	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-18h	89, avenue François Mitterrand	04 91 81 18 63
<b>CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)</b> Avec une assistante sociale, sur rendez-vous	lundi, mardi, jeudi matin et mercredi après-midi	Centre social 93, avenue François Mitterrand, La Gavotte	04 91 05 53 73 (pour les rendez-vous)
<b>ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)</b>	Permanence le 1 <sup>er</sup> mardi de chaque mois 9h30-12h30, 13h30-17h	ADIL des Bouches-du-Rhône Antenne de Vitrolles bât. la Ginestière (quartier des Plantiers)	04 96 11 12 00
<b>ADRIM</b> Bureau de l'habitat et rénovation de façades Mme. Kalifa	Permanences le 2 <sup>ème</sup> mercredi de chaque mois 4 <sup>ème</sup> vendredi de chaque mois 9h-12h	Service Urbanisme - Rue Jean Aicard, les Cadeneaux	09 69 36 24 12
<b>CAUE</b> Architecte conseil du CAUE   M. Dussol	Permanences les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> vendredis de chaque mois 9h-12h		

**ENVIRONNEMENT**

<b>DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS</b> Encombrants et déchets verts			0810 00 31 10
<b>DÉPÔT EN DÉCHETTERIE</b> - Déchets encombrants, gravats, cartons, ferrailles, électronique... - Déchets verts conditionnés, encombrants, cartons et gravats - Huiles végétales	du lundi au samedi 9h-12h, 14h-17h dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes (particuliers) Route de la Carrière, Les Pennes Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint- Paul-lez-Durance et Pertuis.	04 91 51 02 16 04 42 67 18 41 04 42 29 15 96



# toute votre ville sur

[www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)  
[www.facebook.com/lespennes](http://www.facebook.com/lespennes)  
[#LaVieAuxPennes](https://www.instagram.com/lespennes)

infos

actus

vidéos

photos

pratique

partages

échanges

nouveautés

renseignements